

Concours de Langues et Cultures de l'Antiquité des lycées

Le Conseil régional d'Île-de-France, convaincu, comme nous tous, que l'enseignement du grec ancien et du latin est un atout intellectuel et culturel pour les citoyens de demain, a conclu, depuis 2021, un partenariat pour subventionner l'organisation par l'association Athéna de deux concours destinés aux hellénistes et aux latinistes scolarisés dans les lycées des trois académies de la région.

L'association ATHÉNA est ravie de pouvoir ainsi compléter et poursuivre sa mission par ces nouveaux concours. La transmission aux jeunes générations de la culture gréco-latine est aujourd'hui un enjeu majeur de notre enseignement, voire de notre société. Pour assurer cette tâche, nous comptons sur nos jeunes collègues et futurs collègues de lettres classiques, et, conformément à nos statuts, nous voulons les aider en les confortant dans leur choix d'études.

Nous proposons donc deux concours de langues et cultures de l'Antiquité réservés aux élèves des classes de 2nde et de 1ère de langues anciennes scolarisés dans les lycées des trois académies d'Île-de-France ; un concours pour les hellénistes et un concours pour les latinistes. Le chef d'établissement et les professeurs en sont les garants.

Le prix de chacun de ces concours est un voyage culturel généralement d'une semaine en Grèce pour les hellénistes et en Italie pour les latinistes. Ces voyages culturels sont conçus pour compléter l'enseignement reçu en classe ; ils contribuent dans le cadre des actions éducatives pour les lycéens franciliens, « culture et citoyenneté », à la formation de l'homme et du citoyen grâce à l'expérience collective que constituent ces voyages aux sources culturelles et politiques de notre civilisation européenne. Ces voyages se dérouleront pendant les vacances d'été ou Toussaint 2024.

Concours 2024

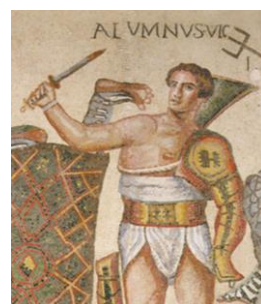
Chaque concours, grec ou latin, permettra de récompenser 15 lycéens de 2nde ou de 1ère qui parviendront à allier à une qualité littéraire riche et solide une vision personnelle et originale de la culture, de l'histoire et de la civilisation grecque ou latine antique. L'épreuve, d'une durée de 4 heures sous la surveillance et la responsabilité de l'enseignant, consistera cette année à rédiger un écrit qui associera le thème donné et la problématique « Culture et citoyenneté » c'est-à-dire envisagera le thème dans la perspective d'une réflexion sur la formation de l'homme et du citoyen ; le sujet sera donné le matin même par mail et sur le site de l'association : www.athenavoyages.com.



Les deux concours se dérouleront le mercredi 24 janvier.
Le thème commun des deux concours 2024 est « Les jeux dans la cité ».

Il peut s'agir :

- pour le concours de grec, des jeux olympiques ou de tout autre *agôn* / *ἀγών*...
- pour le concours de latin, des jeux du cirque, de l'amphithéâtre ou des autres formes de *ludi*...



L'enseignant responsable de sa classe s'engage à sélectionner ses cinq meilleures copies et à les transmettre avec un bordereau d'envoi, disponible sur le site de l'association, le lendemain de la composition (cachet de la poste faisant foi). Un candidat ne peut être lauréat qu'une seule fois d'un concours organisé par l'association Athéna (voir règlement sur notre site).

La sélection sera réalisée par un ensemble de professeurs de lettres classiques volontaires, puis un grand jury se réunira pour choisir les 15 meilleures copies pour chacun des concours.

Pour tout renseignement consultez le site de l'association Athéna :

<https://www.athenavoyages.com/association/concours/concours-pour-les-lycees-en-ile-de-france/>

Ou envoyez un message à concours.grec.latin@gmail.com